



À quel point votre pays est-il numérique? Les derniers chiffres montrent qu'il faut faire davantage pour libérer le potentiel de l'Europe

Bruxelles, le 25 février 2016

La connectivité, les compétences numériques ou les services publics sont autant de domaines dans lesquels les pays de l'UE ont progressé depuis le lancement de la stratégie pour un marché unique numérique par la Commission européenne l'année dernière.

La Commission européenne a publié aujourd'hui les données fournies par l'[indice relatif à l'économie et à la société numériques](#) (DESI) pour 2016. Il en ressort que les États membres ont accompli des progrès dans des domaines tels que la connectivité, les compétences numériques ou les services publics depuis la publication de la [stratégie pour un marché unique numérique](#) par la Commission européenne l'année dernière.

Pourtant, si les données publiées aujourd'hui montrent que des améliorations ont été enregistrées, elles révèlent aussi un ralentissement des progrès. Il faut prendre des mesures, au niveau de l'UE comme au niveau national, pour éliminer les obstacles qui empêchent les États membres de l'UE de tirer pleinement parti des possibilités qu'offre le numérique.

M. Andrus **Ansip**, vice-président de la Commission européenne pour le marché unique numérique, a déclaré: *«Les particuliers, les entreprises et les services publics sont de plus en plus nombreux à passer au numérique. Mais ils rencontrent encore trop de difficultés liées au manque de couverture internet à haut débit ou de services d'administration en ligne transfrontières, ou encore au commerce électronique transfrontière. Il faut y remédier, et c'est l'objet de notre stratégie pour un marché unique numérique. Les premières propositions soumises dans le cadre de cette stratégie vont dynamiser le commerce électronique et la connectivité. Toutes nos propositions seront présentées dans le courant de cette année, et j'engage les États membres de l'UE à ne pas perdre de temps pour les appuyer. Ces propositions leur permettront de doper leurs performances numériques et leur économie.»*

M. Günther H. **Oettinger**, commissaire européen pour l'économie et la société numériques, s'est exprimé en ces termes: *«L'UE progresse, mais trop lentement. Il ne faut pas céder à l'autosatisfaction. Si nous voulons rattraper le Japon, les États-Unis et la Corée du Sud, il nous faut agir. Nous présenterons, au mois de mai, des recommandations concrètes élaborées sur la base de l'indice publié aujourd'hui, qui permettront aux États membres de l'UE d'améliorer leurs performances nationales. Je suis convaincu qu'avec ces mesures, associées à nos efforts pour créer un marché unique numérique, les résultats de l'UE dans son ensemble et de ses États membres pris individuellement ne cesseront de s'améliorer dans les années à venir.»*

Principales constatations résultant de l'[indice relatif à l'économie et à la société numériques](#) (DESI)

- Des progrès indéniables, mais lents: la note globale de l'ensemble de l'UE est de 0,52 sur 1, soit un progrès par rapport à la note de 0,5 enregistrée l'année dernière. Tous les pays de l'UE, à l'exception de la Suède, ont amélioré leur note.
- **Le Danemark, les Pays-Bas, la Suède et la Finlande** continuent à occuper les premières places du classement par pays de l'indice.
- **Les Pays-Bas, l'Estonie, l'Allemagne, Malte, l'Autriche**, et le **Portugal** sont les pays qui enregistrent les progrès les plus rapides et les meilleurs résultats. Pour de plus amples informations sur les performances de chaque pays, se reporter aux [profils par pays](#) et à la [fiche d'informations](#).

[Figure 1](#)

- **Des efforts à faire pour atteindre la tête du classement mondial:** pour la première fois, la Commission compare aussi l'UE aux leaders mondiaux du numérique (le Japon, les États-Unis et la Corée du Sud). Même si la version intégrale du rapport sur un nouvel indice international des performances numériques ne sera disponible qu'à la mi-mars 2016, les résultats préliminaires montrent que les pays qui obtiennent les meilleurs résultats en matière de numérique dans l'UE se trouvent aussi dans le groupe de tête du classement mondial. Toutefois, l'UE dans son ensemble doit faire des progrès significatifs pour occuper une place de premier plan au niveau mondial. Pour

plus de détails, consulter la [fiche d'informations](#).

- **Une meilleure connectivité qui ne sera cependant pas suffisante à long terme:** 71 % des foyers européens ont accès au haut débit très rapide (au moins 30 Mb/s) contre 62 % l'année dernière. L'UE est en bonne voie pour parvenir à une couverture totale d'ici à 2020. Le nombre d'abonnements au haut débit mobile augmente rapidement: on compte aujourd'hui 75 abonnements pour 100 Européens contre 64 en 2014. L'UE doit être prête à répondre aux exigences futures et à fournir la prochaine génération de réseaux de communications (5G). C'est la raison pour laquelle la Commission procédera, d'ici à la fin de l'année, à un réexamen des règles de l'Union relatives aux télécommunications, visant à relever les défis technologiques et commerciaux.
- **Compétences numériques à améliorer:** si le nombre de diplômés en sciences, technologie, ingénierie et mathématiques a légèrement augmenté dans l'UE, près de la moitié des Européens (45 %) ne possèdent pas de compétences numériques élémentaires (utilisation d'une messagerie électronique ou d'outils d'édition, installation de nouveaux appareils). La Commission abordera la question des compétences et de la formation numériques dans le cadre de la stratégie de l'UE relative aux compétences, dans le courant de cette année.
- **Le commerce électronique, une occasion manquée pour les petites entreprises:** 65% des internautes européens font des achats en ligne, mais seulement 16 % des SME vendent en ligne – et moins de la moitié de ces dernières (7,5 %) pratiquent la vente transfrontière. Pour remédier à cette situation, la Commission a présenté, en décembre, des propositions relatives aux contrats de vente en ligne ([communiqué de presse](#)) qui garantiront une meilleure protection aux consommateurs qui font des achats en ligne et aideront les entreprises à développer leurs ventes en ligne. En mai, la Commission présentera un paquet législatif destiné à dynamiser le commerce électronique. Il contiendra des mesures visant à lutter contre le blocage géographique injustifié, à rendre plus transparent le marché de la livraison de colis transfrontière et à mieux faire respecter les droits des consommateurs de l'UE dans les transactions transfrontières.
- **Des services publics en ligne plus nombreux, mais pas assez utilisés:** les indicateurs montrent que la gamme des services en ligne offerts par les administrations publiques s'élargit: les déclarations concernant un changement de domicile, la naissance d'un enfant ou d'autres événements importants peuvent se faire par internet. Pourtant, le nombre d'internautes utilisant les services en ligne des administrations n'augmente pas (32 %).

Contexte

Qu'est-ce que l'indice relatif à l'économie et à la société numériques (DESI)?

L'[indice relatif à l'économie et à la société numériques](#) (DESI) est un outil en ligne qui permet de mesurer les progrès accomplis par les États membres de l'UE vers une économie et une société numériques. À cette fin, elle réunit un ensemble d'indicateurs pertinents sur la physionomie actuelle des politiques européennes dans le domaine du numérique.

L'indice relatif à l'économie et à la société numériques de 2016 est présenté aujourd'hui, à Bruxelles, par le commissaire Oettinger lors du forum [Digital4EU](#) (9h45 CET) Un débat sur le sujet aura ensuite lieu au cours de la session intitulée «Delivering the Digital Single Market - from the DESI to action» (10h15 à 11h25 CET). Toutes les sessions seront retransmises en ligne (voir [la session sur le Fonds européen pour les investissements stratégiques \(EFIS\)/autres sessions](#)).

Pour de plus amples informations:

[Page web sur le marché unique numérique \(#DigitalSingleMarket\)](#)

[Page web de M. Andrus Ansip, vice-président pour le marché unique numérique](#) (en anglais) (@Ansip_EU)

[Page web de M. Günther H. Oettinger, commissaire européen pour l'économie et la société numériques](#) (en anglais) (@GOettingerEU)

IP/16/384

Personnes de contact pour la presse:

[Marie FRENAY](#) (+32 2 29 64532)

[Nathalie VANDYSTADT](#) (+32 2 296 70 83)

Renseignements au public: [Europe Direct](#) par téléphone au [00 800 67 89 10 11](#) ou par [courriel](#)